



Unité – Egalité – paix
سلام – مساواة – وحدة

Mission Permanente De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève

الدم ببعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
أخرى والامظمات الدولية ال
سوي سرا جنيف

Check before delivery

STATEMENT OF MR. ABBAS DAHER DJAMA
PERMANENT MISSION OF THE REPUBLIC OF DJIBOUTI
AT THE OCCASION OF THE ADOPTION OF THE REPORT
OF DOMINICA

*SIXTH SESSION OF THE WORKING GROUP
ON THE UNIVERSAL PERIODIC REVIEW*

GENEVA

DECEMBER 09th 2009

Merci Monsieur le Président,

Au nom des membres de la troïka à savoir le Brésil, la Chine et Djibouti J'ai l'honneur de présenter le rapport du groupe de travail sur l'examen périodique universel de Dominique qui s'est tenue le lundi 7 décembre 2009.

La délégation de Dominique est conduite par S.E Monsieur Crispin Grégoire, Ambassadeur et représentant permanent de la Dominique auprès des Nations-Unies à New-York.

Le projet de rapport du groupe de travail est conforme aux règles en la matière, il fait la synthèse de la présentation de l'Etat sous examen, il reprend les interventions des Etats et les recommandations qui ont été formulés lors de cet exercice.

Les membres de la troïka voudrait insister sur la qualité des échanges qu'elle a entretenu avec la délégation de Dominique qui a, durant tout le processus, manifesté un désir profond de collaboration avec le mécanisme de l'Examen Périodique Universel.

En effet, l'acceptation de la quasi-totalité des recommandations formulées à l'endroit de la Dominique démontre la volonté de la Dominique de collaborer étroitement avec le groupe de travail et la Troïka ne peut que s'en féliciter.

Certaines recommandations feront l'objet d'un examen approfondi par l'Etat qui fournira les réponses durant la treizième session du Conseil des Droits de l'homme.

Nous voudrions, proposé un amendement, à la page 17 du rapport à la recommandation 51 à la troisième ligne concernant la recommandation du Mexique veuillez supprimer la présente référence : « and the ILO Committe of Experts » et à partir : « especially to prevent the criminalization of those who enter or leave the country without authorization»

Ainsi que la suppression dans la série des recommandations sous le numéro 71, paragraphe 3 : « Promote and amend legislation ».

En conclusion monsieur le président, nous avons l'honneur de présenter au groupe de travail le projet de rapport relatif à l'examen periodique de Dominique pour adoption.

Merci monsieur le President.